COMMENT LA

PROVINCE DE QUEBEC S'APPAUVRIT.

ÉTUDE POLITIQUE

PAR

M. CAMPHILE VALLÉE,

[illegible] au "Courrier du Canada".

QUEBEC
[illegible] DE LEGER BROUSSEAU
[illegible]

1879

COMMENT LA

PROVINCE DE QUEBEC S'APPAUVRIT.

ETUDE POLITIQUE

PAR

R. PAMPHILE VALLÉE,

Rédacteur-en-chef du "Courrier du Canada."

QUEBEC
DES PRESSES A VAPEUR DE LEGER BROUSSEAU
9, rue Buade

1876

COMMENT LA

PROVINCE DE QUEBEC

S'APPAUVRIT.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Nous nous adressons aujourd'hui à tous les citoyens de la province de Québec, pour leur dire, un grand danger nous menace. La politique a ses secrets, et l'administration des affaires publiques dans un pays comme le nôtre, où il y a tant d'ambitions, tant d'intérêts divers en jeu, renferme souvent, un germe de destruction fatal pour une des ambitions qui luttent ! Trop souvent, trompés

par les luttes bruyantes et actives, dans notre ardeur à atteindre un but convoité, nous oublions de jeter un regard en arrière, pour voir si nos ennemis, nos adversaires, ne jouent pas une contre-manœuvre en minant le terrain sur lequel nous combattons et qui, en s'effrondant, nous entraînera dans l'abîme ! La province de Québec, toujours si généreuse, si prodigue dans son passé politique, continue involontairement ou plutôt insciemment à l'être, et pour son malheur.

Avant la confédération, et mieux disons, au moment de l'Union des deux Canadas, nos pères, qui avaient lutté pour conquérir les libertés constitutionnelles, se trouvèrent en face d'une province qui réclamait sans cesse. Le coffre public empli en commun, et qui devait être partagé également entre les deux Canadas, fut mis à contribution largement par le Haut-Canada. Craignant de perdre les avantages qu'ils avaient acquis, nos pères cédaient sans cesse aux de-

mandes de plus en plus exigeantes de leurs alliés. Aussi le revenu public se dépensait largement et au profit presqu'exclusif d'une seule province. Le Bas-Canada plus lent à progresser, formé à l'économie, osait à peine sortir de la routine, et se contentait de peu, sous le prétexte d'épargner et de thésauriser. Le Haut-Canada peuplé par une race active, commerciale, et protégé par la métropole, ne demandait qu'améliorations, progrès, développements. Leurs représentants, dans les chambres des Canadas-Unis, profitaient de toutes les circonstances possibles, et toute concession était payée au poids de l'or. Par ce moyen le Haut-Canada faisait des progrès rapides, sa population augmentait, et les améliorations de toutes sortes faites avec les économies du Bas-Canada, lui donnèrent bientôt un rôle prépondérant.

Le Bas-Canada, malheureusement se divisa. Des luttes de principes, d'idées, soulevées entre des gens d'une même foi, d'une même croyan-

ce, de même race, firent naître la rancune et la haine. On se refusa de part et d'autre toute concession, et irrité par des divisions et des disputes incessantes on sacrifia la patrie ! La lutte pour une idée faisait entièrement oublié le bien matériel du peuple et le bonheur social. Pendant que nos adversaires naturels du Haut-Canada s'emparaient des revenus publics pour s'agrandir, se fortifier, on se bataillait, et par entêtement, on favorisait cet enlevement de nos biens ! on ne voulait pas qu'un parti ou l'autre fit du bien à sa patrie, à son pays ! Loin d'aider à ce que le Bas-Canada fût florissant et prospère par l'œuvre, le travail d'un parti, on aimait mieux, pour prouver que ce parti avait tort, tolérer les empiétements des étrangers, et laisser la province aller à la ruine !

—

RÉSULTAT DE CES LUTTES.

Hélas ! le Haut-Canada profita amplement de ces regrettables divisions,

et quand le coffre public fut vide, il fallut chercher une nouvelle constitution, un nouveau moyen d'existence. On eu recours à la Confédération.

Qu'elle était à ce moment la position respective des deux provinces ?

Ontario s'était agrandie, peuplée, ses voies publiques étaient complètes, des améliorations multiples avaient développé ses ressources et son commerce.

Ontario avait reçu et dépensé *quinze millions de piastres* de plus que le Bas-Canada !

Et le Bas-Canada, qui au moment de l'Union avait un surplus en caisse, était devenu pauvre. Aucune de ses voies publiques de colonisation n'était terminée, son commerce commençait à peine à naître, tout était languissant, peu de travaux publics avaient été exécutés. Tel avait été avant la confédération, le fruit de nos déchirements intérieurs : enrichissement du Haut-Canada appauvrissement du Bas-Canada.

Bien malheureux ont été ceux qui, par leurs principes révolutionnaires, leurs idées échevelées, empruntés aux rouges de l'Europe, ont jeté la division parmi nos compatriotes, et soulevé cet esprit de haine et de rancune qui scinda la province de Québec en deux partis irréconciliables. Par leurs luttes incessantes, en haine des hommes dévoués qui voulaient le bien de notre patrie, ils sacrifièrent tout. Le parti seul, la patrie rien !

—

LA LUTTE CESSE, PROGRÈS.

Au commencement de la Confédération ces hommes disparurent. Les luttes violentes cessèrent et le Bas-Canada se trouva presqu'uni. Et on vit, sous la conduite des vieux chefs conservateurs, la province de Québec prendre un nouvel essor Le commerce prit des proportions grandioses, et comme par enchantement de toutes parts surgirent mille industries nouvelles. L'agriculture se dé-

veloppa rapidement, et la province de Québec reprenait dans la Confédération une position enviable. Plusieurs immenses travaux publics répandaient parmi le peuple l'abondance et le bien être. Chacun avait confiance dans l'avenir, nous prenions chaque jour plus d'importance.

—

NOUVELLES LUTTES, STAGNATION.

Mais aujourd'hui le mouvement s'arrête. Des divisions se sont encore élevées parmi nous, et voici que nous nous déchirons plus que jamais. Les partis se font une guerre acharnée. Des erreurs condamnées et subversives cherchent à semer dans notre peuple la révolte contre la véritable autorité. Malheureusement, plusieurs entraînés par l'ambition, la soif des honneurs, se font les apôtres et les défenseurs des idées nouvelles. Et voilà que nous oublions tout dans ces combats où chacun veut se faire prévaloir, les leçons du passé et l'ave-

nir de notre province. Si nous sommes divisés sur des principes,des théories, des idées,n'y sacrifions donc pas entièrement l'intérêt public et national. Faisons nos luttes, mais aussi sachons y faire trève, pour venir en aide à la patrie en danger. Souvenons-nous qu'à côté de nous existent des peuples qui profitent de nos divisions, de nos préoccupations.

Ils se combattent entre eux sur certaines théories, mais quand il s'agit de quelqu'avantage pour leur province, ils sont toujours unis. Tandisque nous, nous sacrifions tout le bien-être de notre patrie, sa juste part des deniers publics, pour satisfaire nos ressentiments personnels.

Ce qui nous est arrivé avant la confédération nous arrive encore aujourd'hui. Nous sommes exploités. La province de Québec, comme l'était le Bas-Canada, sert de marchepieds aux autres provinces. Pendant que nous nous chicanons,la province d'Ontario s'empare des revenus publics, les petites provinces maritimes, de leur

côté, profitent des circonstances et s'enrichissent à nos dépens.

Livrés aux études spéciales qu'exigent les luttes actuelles, nous oublions d'étudier notre position comme partie de la confédération, et nous négligeons entièrement de faire prévaloir nos justes droits.

Il est important d'attirer l'attention publique sur les conséquences funestes de nos divisions, et il faut y porter remède, s'il en est encore temps !

Où en sommes nous aujourd'hui comme peuple, sous le rapport materiel, avec les autres provinces de la confédération ?

Pour bien voir où nous allons et où nous sommes rendus, un coup d'œil sur le budget fédéral nous donnera de tristes enseignements. Nous sommes soumis, depuis vingt ans, à un régime économique, systématiquement ruineux, pour notre province. On nous donne peu, on pratique l'économie la plus rigoureuse à notre égard, et aux autres on donne beau-

coup et on augmente sans cesse le patronage en leur faveur.

—

DISTRIBUTION INJUSTE DES DENIERS PUBLICS À L'ÉGARD DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La province de Québec qui contribue pour plus d'un tiers dans les revenus publics, n'a pas un sixième de ces revenus à sa disposition, pour ses améliorations et son développement. Pour justifier notre avancé nous invoquerons la longue expérience de l'hon. M. Joseph Cauchon, président du conseil fédéral.

Voici ce qu'il écrivait, l'an dernier, après avoir constaté comme nous, que nos divisions étaient notre ruine comme peuple, et que nous étions exploités par les autres provinces. "

" Disons, de suite, que le Bas-Canada est loin d'avoir sa part légitime dans la distribution des deniers et qu'il est du devoir de tout homme public et de tout électeur de la réclamer énergiquement.

" Le dernier budget ne nous a pas plus rendu justice que les précédents. C'est la politique suivie depuis la confédération, et la continuation du régime des 27 années de l'Union. Qui de nos lecteurs a oublié les énergiques protêts du *Journal* contre cette injuste distribution de la dépense publique, à cette époque, et les calculs de Sir Etienne Taché pour établir le même regrettable fait ? Un député conservateur a pris la peine de calculer minitieusement les montants d'argents dépensés dans le Haut et le Bas-Canada seuls, depuis 1841, et a trouvé que la différence était de dix-sept millions de piastres contre le Bas Canada !

" Nous n'avons pas notre part, et à cause de ces malheureuses divisions et parce que nous ne demandons pas comme les autres.

" Soyons donc plus vigilants pour l'avenir, mettons nous à l'œuvre et demandons notre part du budget pour des travaux légitimes et utiles, et, si on nous refuse, nous auront droit de nous plaindre et de protester tous ensemble. "

Comme on le voit par cette citation de l'opinion de l'hon. M. Joseph Cauchon, la province de Québec est loin

d'avoir eu sa part dans la distribution des deniers publics. Nous pourrions donner une foule de citations d'écrits d'hommes publics, dans le même sens, mais les chiffres offrent un raisonnement plus fort et irréfutable, c'est pourquoi nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les quelques chiffres suivants.

Depuis 1867, la province d'Ontario a eu chaque année un surplus d'octrois en sa faveur de $1,200,000 jusqu'à $5,300,000. L'année dernière, sur les allocations prises à même les revenus, cette province a eu $819,000 de plus que la province de Québec, et sur les allocations prises à même le capital, elle a eu un surplus de $7,400,000 ! Dans cette énorme somme de $7,400,000 se trouve, il est vrai, un montant de $2,100,000 consacré aux travaux d'exploration du *pacifique* Mais il faut aussi remarquer que ces travaux d'explorations sont faits au profit presqu'exclusif de la province d'Ontario. Nous voulons dire, que ce montant de $2,100,000 a été pres-

qu'entièrement dans les mains des habitants d'Ontario.

Pour éviter toute exagération, retranchons ce montant de $2,100,000 de la somme de $7,400,000, le surplus réel et tangible en faveur d'Ontario, comme province, a donc été, l'an dernier, de $5,300,000 !

Si nous examinons le *budget* de cette année, la même disproportion nous frappe.

BUDGET DE 1876.

Travaux publics imputables sur le capital : $8,777,900.

En voici le partage :

PROVINCE D'ONTARIO.

Dépenses qui lui sont exclusivement favorables :

Sur le Pacifique.....	$3,310,000	
Sur les canaux.....	2,360,000	
Dans la ville d'Ottawa...	331,900	$6,001,900
Les autres provinces.....		$1,075,000

PROVINCE DE QUÉBEC.

Sur les canaux et améliorations..... $1,701,000

Ce tableau nous donne pour résultat une balance considérable en faveur d'Ontario de $4,300,900 ! Hélas ! ce n'est pas tout. Voyons à présent la dépense imputable sur le revenu.

PROVINCE D'ONTARIO.

Dépenses qui lui sont favorables :

Entretien des édifices publics à Ottawa.....	$251,500	
Dragueurs, inspections et divers travaux.....	102,000	
Route du Lac Supérieur...	25,000	$378,500

Dépenses faites exclusivement pour Ontario :

Edifices publics.....	$104,000	
Havres et brise-lames....	62,200	
Pénitentiers.....	3,000	$169,200
Total.....		$547,700

REMARQUE.—L'an dernier le gouvenement fédéral a dépensé dans Ontario, pour les hâvres et brise-lames la somme de..... $418,500
Et dans la province de Québec..... 32,500

Cette année il dépensera dans Ontario $62,200, et dans la province de Québec, *rien !*

AUTRES PROVINCES.

Dépenses favorables	$ 41,000
Edifices publics	33,500
Pénitenciers	150,000
Hâvres et brise-lames	147,250
Total	$371,750

PROVINCE DE QUÉBEC.

Dépenses favorables	$75,000
Edifices publics	65,000
Hâvres et brise-lames	*rien*
Pénitentiers	20,000
Total	$160,000

Résumé des dépenses prises sur les revenus publics et sur le capital :

	Sur le revenu	*Sur le capital.*
Province d'Ontario...	$547,700	$6,001,900
Les autres provinces.	378,500	1,075,000
Province de Québec..	160,000	1,701,000

En face de ces chiffres, il est facile de comprendre comment il se fait que le progrès est lent dans la province de Québec, que nous sommes arriérés. Et quand l'on considère qu'en outre de ce partage des revenus publics, si injuste à l'égard de notre province, le capital emprunté se dépense pres-

qu'exclusivement dans Ontario et les autres provinces, nous devons refléchir sérieusement sur notre position dans la Confédération, et comprendre que nous marchons certainement et promptement à notre ruine !

Qu'arriverait-il aujourd'hui si la Confédération se brisait ? L'on ferait partager également la province de Québec dans les dettes, malgré qu'on lui donne une si inégale part dans les revenus. Il nous arriverait ce qui nous est arrivé quand l'Union a cédé le pas à la Confédération ! Le Haut-Canada qui avait reçu quinze millions de piastres plus que nous, eut un partage égal dans la dette publique !

Nos hommes publics ne doivent pas oublier que, dans un temps plus ou moins éloigné, il arrivera quelque changement dans notre existence sociale. C'est en vue d'une séparation à venir que .devrait se faire le partage des revenus publics. Et il faut de toute nécessité établir l'équilibre dans les différentes dépenses faites dans les provinces, pour pouvoir

équilibrer plus tard le montant de dettes que chacune de ces provinces devra payer dans sa nouvelle forme d'existence.

La province de Québec doit donc se mettre sur ses gardes, et veiller attentivement la distribution des deniers publics. Pour arriver à un résultat pratique et satisfaisant, il faut que les partis politiques, qui se disputent ici le pouvoir, s'entendent à réclamer notre juste part du *budget*. Les autres provinces agissent ainsi.

Nos divisions nous sont fatales, elles nous aveuglent, et cachent le précipice où elles nous entraînent. Cette année encore, les deux partis politiques, les ministériels et les oppositionnistes, tous nous sommes joués, trompés et exploités. Les uns crient à l'extravagance de la dépense du gouvernement fédéral ; les autres crient à l'économie. Et pendant que nous nous accusons de part et d'autre, et que l'on cherche à faire le profit et l'avancement d'un parti, la province souffre, se ruine et est ruinée !

Nous allons démontrer comment l'on nous abuse et nous trompe.

—

COMMENT ON NOUS EXPLOITE.

Nous venons de donner les causes publiques de l'appauvrissement de la province de Québec. Ces causes offrent un triste spectacle, et sont assez généralement connues des citoyens qui suivent de près la politique, mais ne sont pas assez souvent signalées au public et examinées dans leur ensemble. Outre ces causes générales il y a le *petit système économique* que les gouvernements ont toujours pratiqué à l'égard de notre province. La politique de retranchement a été exercée le plus souvent, au plutôt toujours, à nos frais et dépens. Nous allons dévoiler ce petit secret d'économie politique dont nous avons été et sommes encore la victime.

L'exposé financier du gouverne-fédéral nous annonce que, de cette

année à l'année prochaine, il pratiquera la plus sévère économie, et diminuera les dépenses. Cette déclaration nous porte tout naturellement à croire que les dépenses seront diminuées dans les différentes province de la Puissance. Cependant ce ci n'est pas exact, et est tout le contraire de la vérité !

Il y a dans le *budget* de 1876-77 une diminution totale de la dépense de $5,869,156, qui se divise comme suit :

Diminution des charges imputables sur le revenu	$2,170,768
Dépense du capital, diminution	3,393,388

Il faut se rendre compte de ces diminutions ; elles consistent en des travaux accomplis, des acquisitions, pour lesquels on ne demande point d'argent cette année, par le fait bien naturel, que l'on en n'a plus besoin pour cela !

Ainsi l'achat des rails, l'an dernier, exigeait une somme, dont on n'a pas besoin cette année.

SAVOIR :.....	$2,000,00
Ainsi l'achat du *fit* pour le télégraphe pacifique, exigeait, l'an dernier, une somme dont on n'a pas besoin cette année de.....	400,000
Ainsi les embranchements de la Baie Georgienne et de Pembina ont des travaux d'exécutés qui n'exigent aucune somme cette année, etc.,.....	998,388
Donc diminution de.....	$3,398,388

Les dépenses à charge du capital ont été diminuées cette année de $4,959,225, et augmentées pour le rachat de la dette de $1,560,836.

Comme on le voit cette diminution des dépenses à charge du capital ne soulage nullement le pays.

Etudions maintenant la diminution des dépenses à charge au revenu.

La diminution des dépenses à charge au revenu est.....			$2,470,768
Travaux, édifices publics..	(a)	$1,701.200	
La milice.....	[r]	395,848	
Le recensement.....	[a]	156,680	
Immigration.....	[a]	192,760	
Tracés des frontières.....	[a]	100,000	
Phares et service de mer.	[a]	318,597	
Terres fédérales [arpent]	[a]	170,000	
Divers.....	[r]	211.945	
Diminution totale.....		$3,247,030	

Moins l'augmentation des dépenses à charge au revenu à soustraire :

Dette publique intérêt.....	[d]	$513,909
Administration de la justice.	[d]	74,191
Législation... .	[d]	32,390
Sauvages....	[d. p]	63,271
Postes..	[d]	43,000
Poids et mesures..... ..	[d]	25,600
Frais d'administration.....	[d]	7,477
Divers.....	[d]	16,414

Augmentation totale.....$776,265

Diminution, Balance.....$2,470,768

Il faut remarquer que tous les items précédés de (a) indiquent des dépenses non courantes, mais accomplies pour un travail réalisé et réalisable : ce sont des édifices terminés, des améliorations finies, qui représentent le capital qui a été dépensé. La seule véritable réduction de dépenses est dans les items indiqués par (r)

Savoir :

Milice.....	$ 395,848
Divers.....	$ 211,945
Total.....	607,793

Ces deux items représentent une dépense qui n'est pas réalisable, en les retranchant l'on fait une véritable économie.

Comme on le voit la réduction des dépenses, qui est un profit pour le pays, est seulement.....	$607,793
Mais il faut en déduire l'augmentation des dépenses non réalisables faites pour d'autres objets, et qui se monte à.	776,262
Différence en faveur de l'augmentation des dépenses.....	$168,469

Ainsi la diminution des dépenses annoncée par l'exposé financier du gouvernement fédéral, n'est donc qu'apparente !

Loin d'y avoir une diminution dans les dépenses, il y a au contraire une augmentation de $168,469 ! et cette augmentation, chose incroyable, est toute entière contre la province de Québec !.....et pour Ontario, il y a une augmentation dans les dépenses ! !

Le gouvernement a retranché sur les sommes précédemment accordées à notre province, pour favoriser da-

vantage les autres provinces et principalement la province d'Ontario !

Tel est le *secret du petit système économique* que l'on emploie sans cesse à l'égard de la province de Québec. Il était difficile à saisir, et il a fallu faire une étude attentive du *budget* financier pour le découvrir, mais enfin, le voilà !

—

LE PETIT SYSTÈME ÉCONOMIQUE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC SEULEMENT.

En parlant d'économie le gouvernement fédéral a abusé la province de Québec ! L'économie n'est pratiquée qu'à notre égard, et les autres provinces auront cette année encore un surcroit dans le partage des revenus publics. Seule la province de Québec subira une diminution dans les dépenses !

Nous le prouvons d'une manière incontestable en mettant devant le public, le tableau suivant qui indique les augmentations et les diminutions pour cette année.

BUDGET DE 1876-77.

Gouvernement civil.

	Diminution.	*Augmentation.*
Départements présidés par les ministres des autres provinces, (Ontario N. Ecosse, N. Brunswick.)..	00	$8704
Départements présidés par les ministres de la province de Québec.....	$858	00

Economie au crédit de notre province !

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

En faveur des juges d'Ontario.....	00	$1216
En faveur des juges de la province de Québec.....	00	00

IMMIGRATION.

Augmentation du salaire des agents d'Ontario.....	00	$2500
Diminution pour la province de Québec.....	$200	00

Economie au crédit de notre Proince !

MILICE.

Augmentation pour l'école militaire, Ontario.....	00	$26,000
En faveur de la Province de Québec.....	00	00

SERVICE PAR VOIE DE MER ET À L'INTÉRIEUR.

Diminution pour la province de Québec.....	$17,200	00
Diminution pour la province d'Ontario.....	00	00

PHARES ET SERVICE COTIER.

Salaire des gardiens de la province de Québec :

Augmentation.....		$1,410.00
Diminution sur l'approvisionnement de ces phares, province de Québec.	$13,377	

Economie au crédit de notre province !

PÊCHERIES.

Diminution dans la province d'Ontario.....	$140	
Diminution dans la province de Québec.....	00	00

HOPITAUX ET SECOURS.

Diminution pour la province de Québec.....	$4,500	00
Diminution pour la province d'Ontario.....	00	00

Economie au crédit de notre province !

DOUANES.

Diminution dans la province d'Ontario.....	$4,422	00
Diminution dans la province de Québec.....	$9,721	

Economie au crédit de notre province !

ACCISE.

Augmentation province d'Ontario.....		$4,200
Augmentation province de Québec.....	00	$00

Economie au crédit de notre province !

RÉSUMÉ.

Province d'Ontario : augmentation	$42,620
Diminution	4,561
Surplus d'augmentation	$38,059
Province de Québec : diminution	$45,856
Augmentation	2,210
Moins diminution	$43,646

COMPARAISON.

Augmentation, Ontario : $38,059, Québec *RIEN !*
Diminution, Ontario : *RIEN*, Québec, $43,646

Voilà certes, un procédé économique qui doit éveiller l'attention de la province de Québec ! En serons nous longtemps la silencieuse victime ? Il est grand temps que nos hommes publics se mettent sérieusement à revendiquer nos droits. Il faut de toute nécessité que la province de Québec, par ses représentants, réclame une distribution plus équitable des revenus publics.

Pour nous convaincre de la justice de notre cause, et de la raison de nos alarmes, le tableau suivant suffira.

SURPLUS DES OCTROIS ACCORDÉS A LA PROVINCE D'ONTARIO DEPUIS 1868.

De 1868 à 1869,	Ontario a eu plus que la province de Québec..			$650,000
De 1869 à 1870	"	"	"	446,000
De 1870 à 1871	"	"	"	318,000
De 1871 à 1872	"	"	"	2,123,000
De 1872 à 1873	"	"	"	2,168,000
De 1873 à 1874	"	"	"	3,181,000
De 1874 à 1875	"	"	"	5,300,000
De 1875 à 1876	"	"	"	4,911,000
				$19,097,220

Ainsi la province d'Ontario a eu, à son bénéfice, l'énorme somme de *dix-neuf millions* de piastres de plus que la province de Québec, depuis la confédération !

Et si l'on retranche de cette somme le montant dépensé pour le chemin du pacifique, savoir $6,250,000, la balance de $12,847,220 a été entièrement et complétement dépensée pour Ontario !

La province de Québec, avec les dépenses du chemin de fer Intercolonial, n'a pas seulement eu un pareil

montant à sa disposition ! C'est à peine si nous arrivons à dix millions de piastres, tandis que la province d'Ontario a eu, *plus que nous*, douze millions et demi de piastres ! !

—

CONCLUSION.

" La politique a ses secrets, disions " nous en commençant cette étude, " et l'administration des affaires pu- " bliques dans un pays comme le " nôtre, où il y a tant d'ambitions, tant " d'intérêts divers en jeu, renferme " souvent un germe de destruction " fatale pour une des ambitions qui " luttent. "

Eh bien ! ce germe fatal de destruction nous venons de l'étaler aux regards de nos concitoyens ! Quel est celui qui, en présence de ces faits, ne comprendra pas la fausse position de la province de Québec dans la distribution des deniers publics ? N'est-il pas temps pour ceux qui ont à cœur la prospérité de leur patrie, de pren-

dre les moyens de remédier à ce système injuste et odieux ? Et quels sont ces moyens ? Il y en a plusieurs, nous les résumerons en une seule proposition.

La voici :

" Entente entre les représentants de la province de Québec, à Ottawa, pour réviser le budget, de manière que notre province ait justice."

Il faut de toute nécessité un changement dans la distribution des revenus publics, car sans cela, la province de Québec est appauvrie pour l'enrichissement des autres provinces !

Il faut que nos hommes publics aient à cœur avant tout, avant le triomphe du parti, la prospérité de la patrie !

Le bien commun de tous, justice pour la province de Québec, telle doit être la devise du parti vraiment conservateur et national.

FIN.